

Client n° 241562

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



N°TVA:

FACTURE n° 09153701 du 31/03/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 15838175 DU 3/03/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 71619 CHATEAU DE CONCORES								
278884.02	BP FUJI NAT.RD 204/ 73KM1 C7 CLE GP	1	U		200,29	200,29		
	dont Eco-Contribution					(0,36)		
278884.01	BP FUJI NAT.RD 204/ 73KM1 C7 CLE PD	1	U		200,29	200,29		
	dont Eco-Contribution					(0,36)		
260864.02	BP A.PL.NEO ETNA CH.204/ 83C7 CLE D	1	U		424,30	424,30		
	dont Eco-Contribution					(0,36)		
BON N° 15838176 DU 3/03/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 25476 GRAULIERES								
174989.01	RAIL 70-3,00ML GYPSO	30	ML		1,11	33,30		
	dont Eco-Contribution					(0,30)		
174895.04	MONTANT 70/35-3,00ML GYPSO	90	ML		1,17	105,30		
	dont Eco-Contribution					(0,90)		
114221.01	ISOCOTON PNX 120/60-140MM R3,75	40,32	M2		13,19	531,82		
	dont Eco-Contribution					(1,61)		
BON N° 15838177 DU 3/03/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
<i>Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.</i> CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 241562

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



N°TVA:

FACTURE n° 09153701 du 31/03/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
728177.01	PORTE FUJI TERRA 204/ 83 US.KIT B dont Eco-Contribution	1	U		165,27	165,27 (0,36)		
BON N° 15838178 DU 3/03/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par DE ARO V/REF: CHANTIER 25476 GRAULIERES								
6952.05	PREGYPLAC BA13MM-300/120 dont Eco-Contribution	10,80	M2		2,68	28,94 (1,08)		
6952.04	PREGYPLAC BA13MM-280/120 dont Eco-Contribution	10,08	M2		2,68	27,01 (1,01)		
6952.01	PREGYPLAC BA13MM-240/120 dont Eco-Contribution	51,84	M2		2,68	138,93 (5,18)		
2435.01	PREGYDRO BA13MM-250/120 dont Eco-Contribution	33	M2		6,75	222,75 (3,30)		
2435.02	PREGYDRO BA13MM-300/120 dont Eco-Contribution	14,40	M2		6,75	97,20 (1,44)		
210450.01	KNAUF HORIZON 4 250/120 dont Eco-Contribution	18	M2		4,89	88,02 (1,80)		
BON N° 15838348 DU 6/03/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
638357.01	VIS BANDES TTPC25 -BTE 1000 GYPSO dont Eco-Contribution	20	U		7,07	141,40 (0,60)		
2442.01	PREGYCOLLE 120 -SAC 25KG	1	U		10,26	10,26		
BON N° 15838441 DU 7/03/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
<i>Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.</i>								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 241562

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



N°TVA:

FACTURE n° 09153701 du 31/03/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
208768.07	MONTANT 70-35/6 4,00ML dont Eco-Contribution	80	ML		1,38	110,40 (0,80)		
174989.01	RAIL 70-3,00ML GYPSO dont Eco-Contribution	15	ML		1,11	16,65 (0,15)		
114221.01	ISOCOTON PNX 120/60-140MM R3,75 dont Eco-Contribution	11,52	M2		13,19	151,95 (0,46)		
349707.02	SOLIDROC AIR BA13 270/120 dont Eco-Contribution	32,40	M2		9,61	311,36 (3,24)		
6952.02	PREGYPLAC BA13MM-250/120 dont Eco-Contribution	9	M2		2,68	24,12 (0,90)		
21398.01	PREGYLYS 35 -SAC ENDUIT 25KG	2	U		18,09	36,18		
750547.01	PREGY XS PE BLEU -SEAU 15KG	5	U		24,59	122,95		
BON N° 15838591 DU 11/03/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED								
V/REF: CHANTIER 25476 GRAULIERES								
6952.02	PREGYPLAC BA13MM-250/120 dont Eco-Contribution	6	M2		2,68	16,08 (0,60)		
2442.01	PREGYCOLLE 120 -SAC 25KG	1	U		10,26	10,26		
BON N° 15838592 DU 11/03/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED								
V/REF: CHANTIER 25476 GRAULIERES								
228760.04	REPRISE PLATRE M3	1	M3		0,01	0,01		
BON N° 15838673 DU 13/03/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par GREG								
V/REF: CHANTIER 25476 GRAULIERES								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 241562

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



N°TVA:

FACTURE n° 09153701 du 31/03/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
290731.01	PAR PHONIC 2X650/ 60-45MM R1,10 dont Eco-Contribution	15,60	M2		1,77	27,61 (0,31)		
217605.01	PREGYLYS 15 PTR -SAC ENDUIT 25KG	1	U		18,42	18,42		
BON N° 15838693 DU 13/03/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
705294.01	PISTOLET POUR MOUSSE EXPANSIVE	1	U		21,88	21,88		
188551.01	MOUSSE PU COLLE SPEEDFIX 750ML	1	U		10,69	10,69		
BON N° 15838800 DU 17/03/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 25476 GRAULIERES								
175017.01	CORNIERE 30/24-3,00ML GYPSO dont Eco-Contribution	36	ML		0,60	21,60 (0,36)		
BON N° 15838965 DU 19/03/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 13063 JOUVE								
114221.01	ISOCOTON PNX 120/60-140MM R3,75 dont Eco-Contribution	115,20	M2		13,19	1.519,49 (4,61)		
BON N° 15839008 DU 20/03/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 13063 JOUVE								
114221.01	ISOCOTON PNX 120/60-140MM R3,75 dont Eco-Contribution	37,44	M2		13,19	493,83 (1,50)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel. CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 4

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 241562

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



N°TVA:

FACTURE n° 09153701 du 31/03/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
114193.01	ISOCOTON PNX 120/60-100MM R2,70 dont Eco-Contribution	34,56	M2		9,50	328,32 (1,04)		
BON N° 15839389 DU 28/03/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par GREG V/REF: CHANTIER 13063 JOUVE								
6952.05	PREGYPLAC BA13MM-300/120 dont Eco-Contribution	61,20	M2		2,68	164,02 (6,12)		
14087.02	PREGYPLAC DB BA13MM 270/120 dont Eco-Contribution	103,68	M2		6,47	670,81 (10,37)		
BON N° 19737814 DU 31/03/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par GREGORY V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
210450.01	KNAUF HORIZON 4 250/120 dont Eco-Contribution	150	M2		4,89	733,50 (15,00)		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(64,12)		
Veuillez trouver ci-dessous la liste des titulaires de cartes CHAUSSON autorisés à enlever des marchandises sur votre compte. Carte N°2921001142088 Alfred DE ARO Carte N°2921001141890 Gregory GIRARD								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel. CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
7.230,21	20,00% 1.446,04	8.676,25	30/04/25	L.C.R.	17807 00805 95321897119 23

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 5

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.